

Santé-Prévention : Les antibiotiques

Découvert en 1928 par Alexandre Fleming sous le nom de « pénicilline », les antibiotiques sont des molécules ayant pour fonction de tuer (antibiotiques bactéricides) ou de limiter le développement des bactéries (antibiotiques bactériostatiques).

Comment agissent les antibiotiques ?

Sans affecter sensiblement les cellules humaines, les antibiotiques agissent contre les bactéries, présentes dans notre environnement et notre vie quotidienne (dans le sol, l'eau, sur les objets quotidiens, dans nos aliments...). Toutes les bactéries ne sont pas dangereuses, seules certaines d'entre elles sont capables de provoquer une infection plus ou moins graves qu'il faut soigner.

Certains antibiotiques empêchent, sur les bactéries, la formation de leurs enveloppes protectrices (membrane et paroi), d'autres substances agissent en bloquant certaines réactions chimiques indispensables à leur métabolisme ou empêchent la traduction de leur information génétique (leurs gènes) en protéine

Les antibiotiques dans quels cas ?

« Les antibiotiques, ce n'est pas automatique », mais à quel moment le traitement par antibiotiques est-il approprié ?

Lorsque le corps est attaqué par des bactéries en présence de pneumonie, de méningite, d'infection, de plaie...

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours aux antibiotiques, lorsque l'on souffre d'une maladie d'origine virale comme la grippe par exemple, car les antibiotiques n'ont pas d'effet contre les virus.

Comment utiliser les antibiotiques ?

Si des antibiotiques vous sont prescrits, il est important de respecter quelques règles:

- Suivez la prescription

Ne sautez jamais une prise et prenez les quantités prescrites en respectant les heures de prise.

- N'arrêtez pas à mi-chemin

N'arrêtez pas avant la fin du traitement prescrit, même si après quelques jours, vous vous sentez mieux car les bactéries ne sont détruites que progressivement.

- Ne gardez pas ce qui reste

S'il vous reste des antibiotiques, ne les gardez pas pour une prochaine fois, pas d'automédication, rapportez-les chez votre pharmacien.

Pour tout renseignement : Mme Glade Kibinda, au CMS 01 41 52 46 23

Lire aussi

[Site de l'atelier santé](#)

Publié le 04 décembre 2018